

CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR

































RAPPORT D'ACTIVITES 2011

"La solidarité est un devoir pour les riches, et un droit pour les autres."

Sommaire

Mot du Consul

Les projets de la Coopération Monégasque à Madagascar

Santé	et Secteur social	9
>	Programme de renforcement du système de santé de l'île Sainte Marie (lutte contre le paludisme, la filariose lymphatique, le VIH/SIDA et les MST)	9
>	Soutien au Centre de référence nationale de lutte contre le paludisme	10
>	Programme de lutte contre la drépanocytose au sud de Madagascar	10
>	Programme conjoint avec le PAM et le FNUAP contre la vulnérabilité des femmes et des enfants face à la crise alimentaire récurrente dans le sud	11
>	Programme pour l'accélération de la lutte contre le paludisme jusqu'à sa pré-élimination dans 8 pays d'Afrique Australe	11
>	Cardiopathie infantile avec « Médecins du Monde »	12
>	Programme de recherche avec l'Institut Pasteur portant sur les infections infantiles résistantes aux antibiotiques	12
>	Lutte contre le VIH/SIDA avec l'association FIGHT AIDS MONACO	13
>	Programme de formation de médecins internes malgaches	13
Educa	tion et Formation	14
>	Programme de réinsertion économique et sociale d'enfants et	14
>	jeunes en situation de rue Développement des facteurs de pérennisation de deux associations pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap : les Orchidées Blanches et l'UNHAM	15
>	Classes vertes pour les enfants démunis de Fianarantsoa avec l'ONG	15
	Bel avenir	4.0
>	Développement et renforcement d'activités éducatives, pédagogiques et de sensibilisation en faveur de jeunes et enfants en situation de grande précarité des Hauts Plateaux	16
>	Amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation des enfants accueillis à l'Orphelinat catholique de Fianarantsoa	16
Préser	vation et valorisation des ressources naturelles	17
>	Appui au processus de développement durable de la zone d'Andrafiamena	17
Appui	aux activités micro-économiques	17
>	Mise en place de microcrédit productif et d'accompagnement socio- économique en faveur des familles défavorisées de Mahajanga	17
Les a	ppuis fournis par le Consulat en 2011	
Santé		19
Parter >	nariat avec les centres hospitaliers Remise de matériels, équipements et consommables médicaux	19 19
>	Réhabilitation d'infrastructures sanitaires	22
Appui	à des associations et entités œuvrant dans la santé publique	23
>	Lutte contre la cataracte avec le « Lions Sight First Madagascar » Appui en matériels et consommables à l'association « ANYMA »	23 23
>	Matériels et consommables pour l'association « Pour que vive	23 24

Maroala »	
> Equipements et matériels médicaux pour le Centre National de Formation Professionnelle pour les Personnes en Situation de Handicap	24
> Matériels pour le service médico-social de l'Université d'Antananarivo	24
Education et Formation	
Actions en faveur de l'éducation de base	25
Matériels pédagogiques au profit de quelques établissements scolaires	25
> Remise de livres et fournitures scolaires	25
> Dotation en matériels informatiques pour des Collèges et Lycées Publics	26
Reconduction des appuis financiers aux associations partenaires	26
> Appui au fonctionnement du Collège privé initié par l'association « FFMM »	26
> Appui au programme pour l'éducation primaire de l'association « La	26
Maison d'Aïna » > Réhabilitation partielle de l'EPP de Faravohitra	27
> Renabilitation particle de l'Ell de l'alavoille	21
Soutien d'activités éducatives et de formation professionnelle	27
> Formation de travailleurs sociaux avec l'Institut Supérieur de	27
Travail Social	
> Appui financier au Centre de rééducation et de réinsertion pour	28
jeunes délinquants d'Anjanamasina > Appui à la formation professionnelle pour enfants et adolescents en	28
difficulté	20
Soutien aux enfants	29
Enfance handicapée	29
> Appui aux activités pour jeunes handicapés mentaux de	29
l'association RIANALA	2.6
 Appui au fonctionnement du centre « CAIT La Source » Appui au fonctionnement du Centre Sembana Mijoro 	26 30
Enfance précaire	30
> Participation à l'amélioration de l'infrastructure du centre d'accueil	30
« Aina Enfance et Avenir »	
> Partenariat avec l'association « AMADEA »	31
> Soutien financier au fonctionnement de l'orphelinat Henintsoa	31
> Fournitures diverses pour des centres d'accueil et orphelinats	31
Lutte contre la pauvreté et Sport	32
> Contribution financière pour l'association « ASA »	32
> Matériels pour le Foyer Saint Alphonse	32
> Participation à la réhabilitation du stade de MALACAM	32
ANNEXES	33
ANNILALS	33

Liste des sigles et abréviations

ADS Association Développement et Solidarité

CEG Collège d'Enseignement Général

CENHOSOA Centre Hospitalier de Soavinandriana

CHU Centre Hospitalier Universitaire

CHU JRB Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana

CHD Centre Hospitalier de District

CHRR Centre Hospitalier de Référence Régionale
CLAC Centre de Lecture et d'Animation Culturelle

CSB 1 Centre de Santé de Base niveau 1
CSB 2 Centre de Santé de Base niveau 2

DCI Direction de la Coopération Internationale

DRE Département des Relations Extérieures

EDSR Enfants Du Sourire Réunion

EPP Ecole Primaire Publique

MAP Monaco Aide et Présence

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la Population

OMS Organisation Mondiale de la Santé
PAM Programme Alimentaire Mondiale

PVVIH Personne Vivant avec le VIH

SISAL Sambatra Izay SALama (traduction : Heureux celui qui est en bonne santé)

SR Service de Santé Reproductive

VIM Volontaires Internationaux de Monaco

Mot du Consul

Mesdames et Messieurs,

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent depuis plus de 3 ans et les dates des prochaines élections, législatives et présidentielles ne sont toujours pas fixées. Le légendaire « moramora »* ne se dément jamais à Madagascar.

Je me souviens dans les années 90, les discours sur la démocratie des uns et des autres, mais que s'est-il passé depuis? Sans doute quelques postes de télévision et articles ménagers supplémentaires dans les familles, mais au total davantage de dégâts dans le pays et dans la société malgache, disloquée et malheureuse.

Les fameuses spécificités malgaches et en particulier celles de la classe politique étendue à l'élite intellectuelle, consisteraient-elles à conduire systématiquement le pays vers l'impasse et la misère sociale? Il reste encore suffisamment de témoins de bonne foi pour attester qu'en 1970, ce pays était admiré et envié par nos voisins mauriciens et réunionnais, qui venaient, pour les plus aisés d'entre eux, s'y faire soigner et étudier à l'Université d'Ankatso**. Très loin de moi la nostalgie de cette époque coloniale qui continuait à sévir 10 ans après l'Indépendance mais simplement pour rappeler que Madagascar a connu le progrès et l'a perdu, sans guerre ni pandémie, ni catastrophe naturelle de grande ampleur. C'est donc principalement dans la pratique politique et l'impunité qu'il faut rechercher les causes de cette dérive qui dure depuis près de 40 ans.

A force de ne pas avoir le courage de mettre les vrais sujets sur la table, à force de repousser indéfiniment les décisions courageuses et si nécessaires, à force de tergiverser, à force de rechercher des consensus partisans là où le sens de l'intérêt général devrait primer...les responsables de tous bord et de toutes tendances, ont failli et n'en tirent pas les leçons. La dégradation continue de l'éducation et de la santé, l'absence totale d'une vision claire et d'un projet global réaliste ont conduit le pays dans des impasses politiques à répétition. Entre autres, la croissance démographique galopante, le chômage de masse, l'exode rural, la destruction massive de l'environnement par le feu et une absence totale de politiques sectorielles sincères et adaptées, constituent autant de difficultés et donc de défis à relever. Au lieu de bien expliquer cela à la population et de rechercher un consensus sur le nécessaire sauvetage du pays, c'est la course à la démagogie et au culte de la personnalité qui l'a emporté depuis 1975; le leader se présentant à chaque fois comme le sauveur et le protecteur du peuple. Mais à quelle époque vivons-nous pour croire encore en cela? Alors périodiquement, la symbolique place du 13 mai a remplacé le processus électoral pour chasser un dirigeant et installer le suivant. C'est comme cela que se fait l'alternance à Madagascar depuis les années 90.

Ce n'est pourtant pas sorcier dans un pays aussi riche, d'offrir à la population une vie meilleure. Les gens ne demandent que le minimum et le système politique, économique et social, non seulement ne le leur offre pas mais leur retire parfois le peu qu'ils ont obtenu de longue lutte et souvent au prix d'efforts et de sacrifices surhumains. Il faut donc changer de logiciel!

Bien sûr que des progrès même minimes sont accomplis ci et là dans beaucoup de domaines depuis toutes ces années mais ils sont toujours le seul fait d'un secteur privé dynamique et non pas d'un nécessaire attelage entre un Etat qui fixe le cap et les règles du jeu et un secteur productif performant et socialement efficace. Certes la démocratie est un long apprentissage et le chemin qui y conduit est difficile, mais qu'est-ce qui empêche ou qui refuse la mise en place d'un système qui permette à chacun de donner le meilleur de lui-même ? Ce n'est pas tant la démocratie sur le modèle occidental que les Malgaches demandent mais un environnement général qui leur permette de vivre et de progresser de génération en génération car on souhaite toujours mieux pour ses enfants. De si nombreux pays y sont parvenus sur les 5 continents depuis les années 80, en sommes-nous incapables? Ceux, visibles et invisibles, qui s'évertuent à confisquer le pouvoir et en faire un si mauvais usage, ont-il l'intention de continuer encore longtemps? Ceux visibles et invisibles, qui ne supportent plus ces pratiques et le naufrage de leur merveilleux pays, souhaitent-t-ils demeurer des spectateurs passifs? Il faut aussi observer et tirer les leçons de ce qui se passe tous les jours dans le monde entier afin d'y puiser

Comme toujours et quel que soit le rôle que certains prêtent car cela les arrange, à la communauté internationale, c'est aux Malgaches et seulement à eux de trouver la force, la raison et la volonté de modifier très profondément les règles écrites et non écrites qui les gouvernent. Il faut que les Malgaches se parlent, s'écoutent, débattent, se comprennent, s'apprécient et définissent ensemble un socle commun rénové et sincère de valeurs et de priorités. Sans cela, aucun espoir ne sera permis.

les modèles et les techniques les plus performants.

La Principauté de Monaco qui n'est pas épargnée par la crise, ne délaisse par pour autant les pays bénéficiaires de sa coopération dont Madagascar et l'un des 3 principaux bénéficiaires avec le Niger et le Mali. SAS le Prince Albert II et son épouse ainsi que SAR la Princesse de Hanovre et SAS la Princesse Stéphanie de Monaco, très engagés dans la solidarité Nord-Sud, sont les garants de cette générosité au service de ceux qui souffrent.

J'ai la chance et l'honneur de représenter ce pays atypique, second plus petit Etat du monde après le Vatican, dont la famille Grimaldi assure la souveraineté et la prospérité depuis plus de 700 ans. Comme je le dis souvent à mes amis malgaches, regardez Monaco, minuscule territoire enclavé d'un peu plus de 2 Km2, envahi plusieurs fois et ne disposant d'aucune richesse naturelle, a pu se faire connaître et reconnaître dans le monde entier et assurer à ses compatriotes un des plus hauts niveaux de vie du monde! N'est-ce pas à méditer?

Il n'y a donc pas de fatalité, mais seulement des personnes faites de courage et de convictions qui parviennent à changer la face de leur pays. Ce sont ces personnalités qu'il faut choisir et exiger d'elles qu'elles travaillent pour le pays, pour l'intérêt général et au dessus des luttes intestines interminables et destructrices.

Je souhaite de toutes mes forces que les parties malgaches parviennent à trouver en leur sein, les bonnes solutions, les bons ajustements et les bons sacrifices pour tenter de repartir sur des bases plus saines et donc plus solides. Les expériences tirées des évènements parfois dramatiques que ce pays a connus depuis des décennies, doivent absolument servir de repères afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs. En cela, la vision, les programmes, les idées, les projets, les réformes, doivent prendre le dessus sur les personnes, à défaut de quoi, la soi-disant sortie de crise ne sera en fait que le début de la prochaine.

Ceux qui me connaissent et ils sont nombreux dans ce pays, savent que je suis un citoyen malgache, certes naturalisé, engagé et qui ne se résigne pas à cette fatalité car précisément, la fatalité n'existe pas.

Je remercie tous ceux qui me font confiance depuis tant d'années à Monaco et ici.

Je vous adresse, Mesdames et Messieurs, mes sincères et respectueuses salutations.

Cyril JUGE Consul Honoraire de Monaco à Madagascar www.monaco-madagascar.com

^{*}Doucement, calmement, lentement, avec nonchalance

^{**}Université fondée en 1961 dans la capitale qui fût un fleuron de l'enseignement universitaire en Afrique dans les années 70

Quelques photos marquantes





Ci-contre : SAS Le Prince Souverain Albert II avec le Consul, M. Cyril JUGE, lors de la visite officielle du Prince à Madagascar en mars 2003

Ci-dessus : décoration de M. Cyril JUGE au grade de Chevalier dans l'ordre des Grimaldi à l'occasion de la Fête Nationale Monégasque le 19 novembre 2004



SAS Le Prince Albert II avec M. Marcel RANJEVA (2è à gauche), Ministre des Affaires Etrangères et son staff, lors du Sommet des Nations Unies à New York en 2005



SAS La Princesse Stéphanie lors de la pose de la première pierre du Centre National de lutte contre le paludisme financé par la Principauté, en décembre 2008

LES PROJETS DE LA COOPÉRATION MONÉGASQUE A MADAGASCAR Madagascar figure depuis quelques années en tête des pays prioritaires destinataires de l'Aide Publique au Développement monégasque en termes de nombre de projets et de volume d'aide allouée. En 2011, un budget de plus de 1.000.000 € a été affecté à des projets se rapportant aux trois domaines d'intervention prioritaires de la Coopération monégasque que sont la Santé et le Secteur Social, l'Education et la Formation et la Préservation des Ressources Naturelles. Ce budget inclut également la prise en charge de 3 VIM (Volontaires Internationaux de Monaco) en poste dans des projets financés par la Principauté.

SANTÉ ET SECTEUR SOCIAL

Programme de renforcement du système de santé de l'île de Sainte Marie (lutte contre le paludisme, la filariose lymphatique, le VIH/SIDA et les MST)

La Principauté s'est engagée aux côtés du Ministère de la santé malgache et de l'OMS sur l'île de Sainte Marie dans la lutte contre le paludisme et la filariose lymphatique depuis 2004, et dans la lutte contre le VIH/SIDA et les MST depuis 2008.

Les résultats très satisfaisants obtenus, notamment la quasi-éradication du paludisme sur l'île, a conduit à la mise en place d'un nouveau projet qui fusionne les deux précédents. Le nouveau programme vise ainsi à renforcer l'appui au Système de santé de l'île de Sainte Marie et l'accès aux soins de santé de base, et précisément :

- la promotion de la Prise en Charge Intégrée des Maladies et de l'Enfant (PCIME) en vue de la consolidation de la Lutte contre le paludisme,
- la confirmation et le maintien des activités pour l'élimination de la filariose lymphatique,
- ainsi que l'élargissement de la couverture et l'impact des interventions de lutte contre les IST/VIH/SIDA.

Ce programme devra permettre le renforcement des compétences des acteurs de santé, l'amélioration du fonctionnement et de la supervision des activités de santé, l'amélioration de l'approvisionnement et des soins en matière de traitement et de prévention, les bénéfices en nombre de personnes prises en charge.

Peuvent être citées parmi les réalisations des deux premières années :

- pour l'accès aux soins : l'amélioration de la qualité des services par la réhabilitation de la toiture du CHD 2, la construction de 3 châteaux pour le CHD 2 et 2 CSB 2,
- pour le paludisme : l'approvisionnement des formations sanitaires en Rapid Diagnostic Test et en ACT¹, la distribution de masse de moustiquaires à imprégnation durable (MID),
- pour la filariose lymphatique : la remise à niveau des chefs de formations sanitaires et des agents communautaires pour la distribution de médicaments de masse contre la filariose lymphatique, une 5^{ème} distribution de médicaments de masse,
- pour le VIH/SIDA : l'approvisionnement de réactifs pour le dépistage et en consommables pour la sécurisation de la transfusion sanguine, le renforcement des capacités des personnels de santé, l'élaboration et la diffusion de supports pour la sensibilisation.





Distribution de médicaments au CSB

©: PH.S.Darrasse/Realis/DCI

Financement : 355.000 € de 2010 à 2013

¹ Artemisinin-based combination therapy (combinaisons à base d'artémisinine) réputés comme les seuls médicaments efficaces contre le paludisme de nos jours

Soutien au Centre National de Lutte contre le Paludisme

En 2009, un accord de coopération a été signé entre la République de Madagascar, l'OMS et le Gouvernement monégasque pour la construction, l'équipement et le fonctionnement d'un centre national de lutte contre le paludisme, où seront réalisées toutes les activités relatives à la lutte contre le paludisme (prévention, dépistage, soins, traitements et recherche bio moléculaire).

Afin d'assurer le fonctionnement et l'équipement du Centre, un nouvel accord a été signé en 2010 entre les parties. L'objectif est d'assurer l'entretien et la maintenance des locaux, préserver la sécurité du bâtiment et des matériels/équipements onéreux, régler la consommation en eau et électricité, garantir la ponctualité de l'équipe par la mise en place d'un transport en commun pour les personnels et conserver un environnement sain. Opérationnel depuis 2010, le centre abrite désormais la Direction en charge de la lutte contre le paludisme au sein du Ministère de la santé et met en œuvre le programme d'activités initialement prévu (formation, sensibilisation, laboratoire, stratégie etc) avec la présence active d'une Volontaire Internationale de Monaco au poste de biologiste depuis avril 2010.

Financement: 60 000 € de 2010-2012



Un chercheur au laboratoire



Les personnels du centre

©: J-M Bernard/Realis/DCI

Programme de lutte contre la drépanocytose à Madagascar

La drépanocytose est une affection héréditaire de l'hémoglobine et génétique avec près de 120 millions de porteurs dans le monde et reconnue comme étant un problème de santé publique maieure par l'OMS. Avec un taux de prévalence estimée à 9% dans toute l'île dont la plus importante est enregistrée dans la région Est et Sud-Est, cette maladie constitue depuis 2008 un des axes prioritaires de la Politique Nationale du Ministère de la Santé Publique. Ainsi, la Principauté s'est donné la main avec le Gouvernement malgache, l'OMS et l'ONG LCDMF par la signature d'une convention de partenariat en 2010.

Plusieurs activités sont prévues afin d'atteindre les objectifs du programme que sont : le renforcement du Programme National de lutte contre la Drépanocytose, les dépistages et la prise en charge les cas de drépanocytose, le renforcement des compétences des personnels et la mise en place d'un Centre de Référence pilote en matière de prise en charge de la drépanocytose.

En août 2011, la cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée en présence des autorités malgaches et monégasques, dont le Ministre de la Santé Publique malgache, le Président de la Conseil de la Couronne de Monaco, et celle du Représentant résident de l'OMS à Madagascar. Ce centre en cours de finalisation assurera la sensibilisation, le dépistage et la prise en charge des drépanocytaires et fonctionnera en hôpital de jour.



Soin d'un enfant drépanocytaire par LCDMF Financement : 220 000 € de 2010-2011



Centre de référence en construction à Manakara

Programme conjoint avec le PAM et le FNUAP contre la vulnérabilité des femmes et des enfants face à la crise alimentaire récurrente dans le sud

Les sècheresses récurrentes qui touchent le sud de Madagascar favorisent la crise alimentaire, la vulnérabilité et la précarité des femmes en âge de procréer et des enfants de 6 à 24 mois. D'autre part, les accouchements auprès des centres sanitaires publiques sont très rares, l'anémie des femmes enceintes liée au paludisme et à la malnutrition est très fréquente, et le taux d'utilisation des contraceptions très faible, seulement à 5%.

Face à cette situation, une initiative conjointe a été élaborée entre le PAM et le FNUAP, les Principautés de Monaco et d'Andorre, en appui au Ministère de la Santé Publique en vue de:

- réduire la vulnérabilité des femmes en âge de procréer et des enfants de 6 à 24 mois dans les 5 communes ciblées dans les régions de l'Androy et de l'Anosy,
- fidéliser l'utilisation des services de Santé Reproductrice par les femmes en âge de procréer,
- mettre à la disposition de ces communes ciblées, un service Santé Reproductrice de qualité et gratuit favorable à l'utilisation du service,
- renforcer la résilience à la malnutrition des groupes les plus vulnérables en raison de la crise alimentaire récurrente.

Au terme du projet, le programme touchera 14.700 femmes, soit 80% des femmes en âge de procréer et 4.200 enfants de 0 à 2 ans par an. A l'issue de 3 années d'intervention, il a pu être constaté que les femmes enceintes et allaitantes fréquentent mieux les centres de santé et utilisent des SR ; certaines CSB II des communes cibles ont doublé voire triplé le nombre d'accouchements. En avril 2011, dans le cadre de ce programme, un VIM a pris ses fonctions auprès du PAM à Antananarivo, en qualité d'Assistant de Programme Santé/Nutrition.



Fidélisation de l'utilisation des services SR par l'UNFPA © : PH.S/Darrasse/Realis/DCI



Programme de nutrition avec le PAM © : J-M Bernard/Realis/DCI

Financement : 327.000 € de 2009 à 2012

Programme pour l'accélération de la lutte contre le Paludisme jusqu'à sa préélimination en Afrique Orientale et Australe à l'horizon 2015

Ce programme fait suite au partenariat entre l'OMS et la Coopération Monégasque qui a déjà permis la quasi élimination du paludisme sur l'île de Sainte Marie et la construction, d'un centre national de lutte contre cette maladie. Ce partenariat à Madagascar a guidé le processus mené à présent à l'échelle de l'Afrique Australe et Orientale au travers de ce programme qui concerne 8 pays (Botswana, Comores, Madagascar, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zanzibar et Zimbabwe), et a pour objectif principal d'accélérer la mise en œuvre des interventions de lutte antipaludique afin de répondre à des exigences de pré-élimination.

Les résultats escomptés sont notamment le partage d'expérience entre les 8 pays, l'élaboration de politiques et plans nationaux pour la pré-élimination, la mise en place de systèmes adéquats et fonctionnels de surveillance des épidémies et de réponse.

L'année 2010 était une année pilote au cours de laquelle l'appui technique a été apporté à 2 pays : Madagascar et les Comores. L'année 2011 a permis une mise à l'échelle des activités dans la quasi-totalité des pays visés et l'assistance technique aux pays par l'équipe inter-pays de l'OMS basée à Harare.

Financement : 1.500.000 € de 2010 à 2012

Cardiopathie infantile avec « Médecins du Monde »

Faute de capacités techniques, financières et en ressources humaines, la prise en charge de la cardiopathie infantile est très limitée à Madagascar. L'estimation des cardiopathies congénitales à Madagascar est de 5 pour 1000 naissances par an. C'est la raison pour laquelle l'association « Médecins du Monde » apporte une aide médicale aux enfants malgaches atteints de malformations cardiaques depuis 1994. Des diagnostics et opérations sont effectués au Centre Hospitalier de Soavinandriana (CENHOSOA) - Antananarivo, par des cardiologues et chirurgiens en provenance de La Réunion et leur programme couvre 80% des enfants malgaches opérés.

La Coopération monégasque s'est ainsi engagée aux côtés de « Médecins du Monde », dans la lutte contre la mortalité des enfants de moins de 16 ans, atteints de malformations cardiaques. Le programme répond aux objectifs spécifiques suivants :

- améliorer le diagnostic et établir la conduite thérapeutique des enfants,
- effectuer des opérations à cœur fermé au CENHOSOA,
- renforcer les compétences des équipes médico-chirurgicales nationales sur la prise en charge des enfants cardiaques,
- aménager un bloc opératoire et une salle de réanimation et doter l'hôpital en équipements, matériels et consommables,
- effectuer des interventions chirurgicales à cœur ouvert uniques et définitives à La Réunion ou en France,
- assurer le suivi des enfants diagnostiqués (suivi médical et post opératoire),
- contribuer au plan de développement de la chirurgie cardiaque à Madagascar.

Durant les 3 années du projet, 525 nouveaux cas devront bénéficier d'une consultation spécialisée, entre 55 et 77 enfants seront opérés à cœur fermé à Madagascar et 80 enfants opérés à cœur ouvert à La Réunion ou en Europe.



Dotation d'un échographe au CENHOSOA



consultation et approche auprès des enfants malades © : PH.S.Darrasse/Realis/DCI

Financement : 400.000 € de 2011 à 2013

Programme de recherche avec l'Institut Pasteur portant sur les infections infantiles résistantes aux antibiotiques dans les pays à faibles revenus

Dans les pays les plus démunis, la proportion de décès attribuable aux infections sévères peut atteindre 50% des naissances alors qu'actuellement, seuls quelques travaux limités et ponctuels permettent de fournir quelques informations sur les étiologies bactériennes des jeunes enfants et les profils de sensibilité aux antibiotiques des bactéries en cause.

Le projet mis en œuvre par l'Institut Pasteur vise principalement l'évaluation des conséquences de la résistance aux antibiotiques, en termes de mortalité et de morbidité dans les infections bactériennes sévères, acquises à l'hôpital ou en communauté, survenant chez les nouveau-nés (0-1 mois) et les jeunes enfants (1-24 mois) vivant dans un pays à faible niveau économique.

Le programme ayant comme ambition l'implantation sur 3 continents, se déroulera sur plusieurs années et s'appuiera sur le réseau international des Institut Pasteur. A terme, cette initiative pourrait déboucher sur le développement d'une plateforme de recherche internationale pour l'évaluation d'innovations en santé publique que ce soit au niveau thérapeutique que vaccinale.

La phase pilote s'est déroulée à Madagascar pour sa première année de mise en œuvre en 2011. Les activités prévues comprennent notamment la mise en place de l'équipe de recherche épidémiologique et biologique sur site, le recueil et la gestion de données médicales, la mise en œuvre des activités de laboratoire, la caractérisation des mécanismes de résistance, l'achat d'équipements de laboratoire.

Financement : 847.110 € de 2011 à 2013

Lutte contre le VIH/SIDA sur cofinancement de la DCI et de l'association FIGHT AIDS MONACO

L'association monégasque **FIGHT AIDS MONACO**, présidée par SAS La Princesse Stéphanie de Monaco, et sur l'appui de la Direction de la Coopération Internationale, a poursuivi son partenariat en faveur de projets de lutte contre le VIH/SIDA à Madagascar.

CHU Joseph Raseta Befelatanana

Un Fonds d'urgence a été mis en place depuis 2007 par le Service des Maladies Infectieuses du CHU-JRB, ce service étant le principal centre référent de l'île où sont soignés les PVVIH provenant de toutes les régions de Madagascar. Ce fonds permet de prendre en charge le coût des examens biologiques, médicaments, soins en général et la prise en charge de la nourriture des PVVIH soignés au sein du service mais également des patients les plus démunis.

Ce partenariat a été reconduit en 2011 avec une nouvelle subvention de 6.000 € au profit des PVVIH soignées au sein du Service des Maladies Infectieuses et du Service gastrologie.

Association SISAL

Cette association dont la vocation est de prévenir et lutter contre les IST et le VIH/SIDA a été appuyée depuis 2007, dans le cadre du fonctionnement du dispensaire « SISAL » à Antananarivo. En 2011, une nouvelle subvention de 31.000 € leur a été octroyée, dont :

- 14.000 € pour la prise en charge des traitements et des dépistages des PVVIH et le paiement des salariés du dispensaire « SISAL » à Antananarivo ;

- et 17.000 €, pour renforcer les capacités professionnelles des PVVIH suivis par l'association SISAL à Antananarivo et à Tuléar (investissement technique, formation professionnelle en gestion, prise en charge des frais administratifs, suivi et évaluation, paiement des salaires des responsables des foyers).







Investissement technique pour un membre à Tuléar

CHD 2 d'Itaosy

L'hôpital prend en charge des PVVIH, et principalement les femmes et mères séropositives ainsi que les enfants nés de mères séropositives. Le financement reconduit en 2011, d'un montant de 7.000 €, a permis à ce centre hospitalier d'acquérir une Automate Hématologie qui servira pour le suivi biologique des PVVIH prises en charge au sein de l'hôpital.

Programme de formation de médecins internes malgaches

Dans le cadre de son partenariat avec le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), la Direction de la Coopération Internationale appuie un programme destiné au personnel soignant des établissements hospitaliers publics de ses pays partenaires.

Madagascar a bénéficié de ce programme et depuis 2008, 3 internes malgaches ont suivi une formation de un an chacun auprès du CHPG. Le dernier interne, médecin au CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona, a effectué un stage du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011 au sein du Service d'Imagerie Médicale – Radiologie sous la direction du Professeur BRUNETON et la responsabilité du Chef de service, le Docteur Jean-Michel CUCCHI.

Le contenu de sa formation a été en cohérence avec l'état de l'imagerie à Madagascar et principalement axé sur l'acquisition de nouvelles compétences en échographie générale, obstétricale, digestive et vasculaire, en scanographie, radiologie conventionnelle et en sénologie. Au terme de sa formation et selon la convention de stage signée entre le CHPG et le CHU d'Antananarivo, l'intéressé s'est engagé à réintégrer son hôpital d'origine pour une période de 4 ans.

EDUCATION ET FORMATION

Le secteur de l'éducation constitue le deuxième domaine d'intervention prioritaire de la Coopération monégasque. A Madagascar, les projets soutenus concernent l'accès à l'éducation (formelle et non formelle), la formation professionnelle et la réinsertion sociale au profit des couches les plus vulnérables de la population, à savoir les enfants démunis et les enfants handicapés.

Programme de réinsertion sociale et économique des enfants et des jeunes en situation de rue

Bien que l'école soit théoriquement gratuite à Madagascar, les plus démunis n'y ont pas accès faute de moyens suffisants. Les enfants et jeunes en situation de rue sont parmi les populations les plus vulnérables, victimes de ce contexte social. A Antananarivo, la plupart des jeunes déscolarisés vivent dans la rue. Estimés entre 3000 et 4000, ils sont exclus à la fois par la société et par le système éducatif officiel. Les perspectives d'un avenir stable et sécurisé sont quasi-inexistantes pour eux.

Les ONG jouent un rôle primordial pour l'amélioration du niveau de vie de ces enfants, dont 4 parmi elles figurent dans la liste des partenaires locaux financés depuis 2009 par la Principauté. Le programme qui se déroule sur 3 ans est porté par la Fondation d'Auteuil qui en assure la coordination globale. Il s'agit des associations ci-après :

- le Centre Energie qui assure depuis 1987 une mission d'accueil, d'éducation et d'insertion
- ENDA OI, depuis 2004, offre un accompagnement social et éducatif
- HARDI œuvrant depuis 1994 à l'alphabétisation, la remise à niveau et la réinsertion dans le circuit scolaire
- Graines de Bitume, laquelle favorise depuis 2000 l'accès à l'école et à la formation professionnelle.

Le projet touche plus de 900 jeunes par an âgés de 3 à 22 ans, et près de 60 professionnels de l'éducatif. Les actions des ONG partenaires visent à améliorer l'accueil et les actions éducatives, réintégrer les enfants accueillis dans le système scolaire, développer les formations professionnelles et les activités extrascolaires, améliorer la prise en charge sanitaire et nutritionnelle, et développer la coopération entre les associations. Entre autres, chaque année, les 4 ONG organisent en commun un spectacle, un théâtre et un tournoi de foot, qui contribuent à l'épanouissement de ces enfants. Des supports de sensibilisation à la protection de l'enfance et un support audiovisuel sont à la disposition de chaque partenaire.





Apprentissage en menuiserie au centre Energie Préparatifs de spectacle chez « ENDA OI» © : J-M Bernard/Realis/DCI

Financement: 380.680 € de 2009 à 2011

Développement des facteurs de pérennisation de deux associations pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap : Les Orchidées Blanches et l'UNHAM

Le centre médico-social (CME) de l'association Les Orchidées Blanches, a reçu une aide permanente du Consulat depuis 2005 et financé directement par la DCI à partir de 2007. L'objectif du centre est de donner aux enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle de l'éducation, du travail, des loisirs et valoriser leurs aptitudes et leur créativité.

En 2009-2010, la DCI a appuyé un programme regroupant les Orchidées Blanches et l'UNHAM (Union Nationale des personnes Handicapées de Madagascar) pour optimiser le fonctionnement du CME et celui de l'Atelier de confection de l'UNHAM, lequel emploie 20 travailleurs handicapés. L'objectif était de consolider ces organismes dans l'accompagnement des personnes handicapées.

Un nouvel accord a été signé en 2011 afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Générer des ressources pérennes pour contribuer à l'autofinancement du CME ;
- Améliorer les capacités d'accueil pour de nouveaux bénéficiaires et améliorer les capacités d'évolution des bénéficiaires actuels par le développement des activités productives rentables et de l'aide à domicile ;

Appuyer l'UNHAM pour la structuration de ses activités en faveur des associations et du fonctionnement de son atelier d'intégration des personnes en situation de handicap.



Atelier de fabrication de craies - Orchidées Blanches © : PH.S.Darrasse/Realis/DCI



Atelier de confection - UNHAM © : J-M Bernard/Realis/DCI

Financement : 50.000 € de 2011 à 2013

Classes vertes pour les enfants démunis de Fianarantsoa avec l'ONG BEL AVENIR

En partenariat avec l'ONG Bel Avenir, un projet portant sur le développement de l'éducation environnementale, sanitaire et sociale de 3.000 enfants défavorisés de Fianarantsoa a été mis en œuvre. L'ONG Bel Avenir agit pour la mise en place d'un programme intégral, éducatif et de développement communautaire répondant à la défaillance du système éducatif de la région Sud de Madagascar. Le projet, se déroulant sur 3 ans, permet l'organisation de 25 séjours éducatifs chaque année. Ces séjours ont lieu durant les week-ends au sein d'une ferme-école à vocation agricole et environnementale, et sont destinés à des enfants issus des établissements scolaires et de divers centres d'accueil (orphelinat, centres sociaux etc..) de la ville de Fianarantsoa.



Des jeunes bénéficiaires à la ferme-école © : J-M Bernard/Realis/DCI

En plus des lieux de vie habituels et des aires de jeux pour les enfants, le site est composé de plantations de café, de manioc, de rizières, de jardins potagers, d'une pépinière, de zones d'élevage, et d'un jardin botanique.

Les programmes de ces séjours sont composés de visites pédagogiques, activités ludiques, exercices au développement de l'esprit communautaire et civique, animations de promotion de la lecture et publication de contes pour enfant véhiculant la culture malgache.

Financement : 57.407,55 € de 2010 à 2012

Développement et renforcement d'activités éducatives, pédagogiques et de sensibilisation en faveur de jeunes et enfants en situation précaire des Hauts Plateaux de Madagascar

Ce projet a comme objectif principal de favoriser l'accès à l'éducation, développer et favoriser les facultés et les potentialités des enfants et jeunes en situation de grande précarité ainsi que leur intégration dans la société. Les groupes vulnérables cibles sont les enfants atteints de handicap visuel et les jeunes filles issues de milieu social défavorisé des villes bordant la route nationale 7, d'Antananarivo à Fianarantsoa.

Trois entités sont concernées à savoir :

- le Centre EPHATA: une école pour enfants malvoyants construit à Fianarantsoa sur financement de la DCI en 2007. Il s'agit de l'unique centre scolaire de la région dans le domaine sensoriel qui se consacre à l'accompagnement d'enfants handicapés sensoriels, et notamment déficients visuels polyhandicapés.



Initiation à la vannerie pour jeunes filles malvoyantes du Centre EPHATA © : J-M Bernard/Realis/DCI

Le projet a permis de développer des activités pédagogiques et éducatives spécifiques, et de renforcer la qualification de l'équipe éducative et pédagogique du centre. Une nouvelle VIM a été affectée au centre depuis avril 2011 pour assurer la gestion administrative et la communication, et suivre les projets enfance de la Principauté à Fianarantsoa ;

- la FAAM (Fédération des Associations d'Aveugles de Madagascar) dont la principale activité est de plaidoyer en faveur des personnes non et malvoyantes auprès des pouvoirs publics et de la communauté. Des activités de sensibilisation ont été menées dans plusieurs villes bordant la RN7 afin de favoriser l'intégration scolaire dans l'enseignement secondaire des élèves non et malvoyants ;
- et le Foyer Oliva Ulrich, un centre de promotion féminine située à Antsirabe, dont l'ambition est de sortir les jeunes filles de leur situation de précarité en leur apprenant un métier à même d'améliorer leur condition de vie. Le projet a permis aux jeunes filles admises au Foyer de recevoir une formation humaine et manuelle ; cette offre de formation est complétée par un soutien alimentaire.

Financement : 20.000 € en 2011

Orphelinat Catholique de Fianarantsoa : appui à l'amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation des jeunes et enfants orphelins ou abandonnés

L'orphelinat catholique de Fianarantsoa héberge environ 300 enfants et jeunes de 0 à 17 ans privés de protection parentale : orphelins, rejetés par leur famille, abandonnés ou enfants de détenus, tout en subvenant à leurs besoins (soins, nourriture, vestimentaires, éducation, scolarité, loisirs).

Malgré les mesures prises pour revoir les critères d'accueil, l'effectif dépasse largement la capacité d'accueil de l'orphelinat depuis des années. Cet effectif important induit des charges conséquentes pour l'orphelinat, si ce n'est que pour les frais de scolarité des enfants qui sont scolarisés dans les écoles privées environnantes.



Dortoir de l'orphelinat ©: J-M Bernard/Realis/DCI

Le projet s'attachera ainsi à appuyer l'Orphelinat à travers les objectifs spécifiques ci-après :

- Améliorer les conditions d'hygiène et renforcer la capacité d'accueil par la construction et l'équipement d'un bâtiment faisant fonction de dortoirs supplémentaires ;
- Faciliter les conditions de scolarisation des enfants par l'acquisition d'un véhicule de transport scolaire grâce auquel les enfants n'auront plus à parcourir des kilomètres à pied pour rejoindre l'école, et la prise en charge des frais de scolarité pour une année scolaire.

Financement : 141.000 € de 2011 à 2013

Préservation et valorisation des ressources naturelles

Appui au processus de développement durable de la zone d'Andrafiamena

Depuis 2006, le Gouvernement Princier soutient un programme mené par l'ONG FANAMBY, sous tutelle du Ministère de l'Environnement malgache, pour la conservation des forêts de la chaîne d'Andrafiamena, habitat d'une espèce en voie de disparition de lémurien, le Propithèque de Perrier. Ce projet avait pour objectif la conservation et la valorisation de la biodiversité endémique et la contribution au bien-être socio-économique des communautés de la zone.

Un nouvel accord de coopération a été signé en 2011 pour une durée de deux ans dans l'objectif principal d'assurer l'officialisation et la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion de l'Aire protégé d'Andrafiamena élaboré grâce au projet initial, et ce au service de la conservation de la biodiversité et du développement humain durable.



Quelques membres de l'une des associations de producteurs de noix de cajou de l'Aire Protégée d'Andrafiamena

Circonscrite dans les districts d'Antsiranana II et d'Ambilobe, l'Aire Protégée d'Andrafiamena Andavakoera présente un intérêt tant floristique que faunistique et paysager, lui permettant de compter parmi les plus grandes aires protégées du Nord de Madagascar. Les activités prévues comprennent ainsi, outre celles visant le renforcement des acquis du projet initial, le développement d'un tourisme durable communautaire au sein de l'Aire protégée, et le développement de filières porteuses contribuant au financement durable des activités de gestion de l'Aire protégée. Parmi les réalisations de la première année d'exécution du nouveau programme, on peut citer la structuration de 9 associations de producteurs de riz parfumé et de noix de cajou, la mise en place d'un 5ème circuit touristique sur l'Aire protégée, la formation de 7 guides locaux, le démarrage des travaux de construction de l'infrastructure d'hébergement et de restauration.

Financement : 220.000 € de 2011 à 2012

APPUI AUX ACTIVITÉS MICRO-ÉCONOMIQUES

Mise en place de microcrédit productif et d'accompagnement socioéconomique en faveur des familles défavorisées de Mahajanga

L'association MAMPITA, une institution de micro-finance (IMF) de niveau 1, offre des services financiers et propose des prêts productifs et d'épargne réellement accessibles aux populations défavorisées des bas quartiers de Mahajanga, dans le but de les aider à sortir dans la grande pauvreté et de favoriser l'accès à des services financiers adaptés à leurs besoins. La non exigence de caution, la non application d'intérêt sur les prêts, et l'offre d'accompagnements spécifiques aux besoins de chaque bénéficiaire tant sur le plan matériel, administratif que social, font la spécificité de Mampita et la force de son projet.

L'appui de la Coopération monégasque aura permis, au terme du projet fin 2011, notamment d'octroyer un prêt à 1.200 micro-entrepreneurs et 2.200 prêts productifs, de former et suivre le projet de 1.900 adultes défavorisés et micro-entrepreneurs, et de résoudre les problèmes sociaux-économiques de 218 familles.



Formation pour renforcement de gestion



Une famille bénéficiaire

Financement : 38.231 € pour 2010-2011

LES APPUIS FOURNIS PAR LE CONSULAT EN 2011

Les appuis du Consulat se sont poursuivis en 2011 dans les trois domaines d'intervention prioritaires que sont la santé, l'éducation et la lutte contre la misère des enfants.

Santé

Comme par les années précédentes, le Consulat concentre la majeure partie de ses actions, à travers le partenariat avec les établissements hospitaliers publics et l'appui à des associations œuvrant dans ce secteur.

PARTENARIAT AVEC LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Le partenariat continu mis en place depuis 2003 avec les structures sanitaires publiques comprend deux volets :

- la dotation de matériels, équipements et consommables médicaux au profit de plusieurs établissements hospitaliers de l'île, dont des CHU (Centre Hospitalier Universitaire), des CHRR (Centre Hospitalier de Référence Régionale), des CHD (Centre Hospitalier de District), et des CSB (Centre de Santé de Base communément appelé dispensaire). Plus de 75 établissements ont bénéficié de ce partenariat depuis 2003;
- la réhabilitation d'infrastructures sanitaires. Celle du Dispensaire d'Antanimora a continué en 2011.

Remise de matériels, Équipements et consommables médicaux

Grâce au partenariat avec l'association « ADS » (Association Développement et Solidarité), sous la responsabilité de son Vice-Président – Monsieur Jean-François CHARRIER, et à l'appui de la Direction de la Coopération Internationale (DCI) du Gouvernement Princier, trois containers de 40' ont été réceptionnés par le Consulat au cours de l'année 2011.

L'association « ADS » se charge de la récolte des matériels auprès de divers hôpitaux d'Europe, tandis que la Direction de la Coopération Internationale a pris en charge les frais d'expédition de bout en bout.

Treize établissements hospitaliers publics ont pu ainsi recevoir divers équipements et consommables selon les besoins de chacun.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA)

Lits métalliques avec matelas, potences, 1 scialytique, divers consommables médicaux.

ADS

■ NC

■ N° 05/11 du 04/03/11

Un appareil de mammographie avec accessoires

ADS

NC

■ N°18/11 du 25/05/11

Un second mammographe avec accessoires, 15 lits médicalisés, 6 lits pour enfants, 6 concentrateurs d'oxygène, fauteuils roulants, potences

ADS

NC

■ N°34/11 du 22/09/11

Une table réfrigérée pour la morgue de l'hôpital offerte par la société SANIFER

■ ADS

■ NC

■ N°46/11 du 23/11/11







Scialytique en utilisation

Consommables

Mammographe

CHU Joseph Raseta Befelatanana

Pour le service Rhumatologie : 6 lits, 5 matelas, potences, pèse-personne, 1 extracteur d'oxygène, 1 négatoscope, 1 déambulateur, divers consommables

■ ÃDS

NC

■ N° 04/11 du 31/01/11

5 lits, 5 matelas, potences, 1 table d'examen, fauteuils roulants, 1 carton de blouses stériles, 1 carton de pyjamas pour malades, 9 cartons de lait infantile Nutricia, kits d'accouchement et divers consommables

ADS

NC

N° 21/11 du 07/06/11



Lit aves matelas



Signature de convention entre le Consul, M. Cyril JUGE et le Directeur d'établissement, Prof Mamy Randria

CHU de Toamasina

Table d'opération, potences, divers consommables

ADS

NC

■ N° 57/11 du 25/10/11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHU de Fianarantsoa

Concentrateurs d'oxygène, lits pour nouveau-né, table d'opération, divers consommables





Lit pour nouveau-né

Table d'opération en utilisation

ADS

NC

■ N° 41/11 du 05/10/11

CHU de Majunga

Concentrateurs d'oxygène, respirateurs, potences, jambières orthopédiques, divers consommables.

ADS

NC

■ N° 50/11 du 25/10/11

Maternité de Befelatanana

Concentrateurs d'oxygène, potences, matériel de stérilisation, biberons, divers consommables.

ADS

NC

■ N° 53/11 du 07/10/11

Centre Hospitalier de Soavinandriana (ex HOMI)

Fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, cannes.

ADS

NC

■ N° 44/11 du 07/10/11

CHD 2 d'Itaosy

Potences, 2 cartons de complément nutritionnel, divers matériels et consommables dentaires comprenant notamment des détartreurs, ivory, fraise, plaques de verre, élévateurs, syndesmtome, arrache-couronne, brunissoirs, sondes, pinces pour orthodontie, micromoteur, turbines, stérilisateurs, petits champs.

ADS

NC

■ N° 54/11 du 28/11/11

Ci-contre : une partie des matériels et consommables dentaires



CHD 2 Manjakandriana

Glucomètre et divers consommables

■ ADS

NC

Nº 43/11 du 13/10/11

CHD 2 Nosy Be Hell Ville

Scialytique, matelas, chaises trouées, potences, 1 appareil pour assistance ventilateur, 1 appareil pour machine respiratoire, divers consommables dont des systèmes d'aspiration et d'irrigation, sets de voie veineuse, champs opératoires, cathéters, sets pour anesthésie péridurale, sondes d'aspiration trachéale, sondes vésicules.

ADS

■ NC

■ N° 07/11 du 17/02/11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

CHD 1 de Morombe

7 lits, 7 matelas, 1 table d'examen, potences, 7 cartons de complément nutritionnel Nutricia, consommables médicaux divers dont des trousses d'urgence, perfuseurs, sets de pose, seringue de gavage.

■ ADS ■ NC ■ N° 23/11 du 15/06/11

Matériels et consommables remis en octobre : échographe, appareil radiographie

■ ADS ■ NC ■ N° 59/11 du 19/10/11

Ci-contre : remise officielle des matériels du mois de juin 2011



CSB 2 Mananjary

2 extracteurs d'oxygène, 3 matelas pour nouveau-nés, potences, divers consommables médicaux.



Déballage des matériels à l'arrivée à Mananjary

■ ADS ■ NC ■ N° 42/11 du 10/10/11

CSB 2 Ambohijanaka

Potences, béquilles, complément nutritionnel pour enfants, divers consommables médicaux.



Ci-contre : potence en utilisation

■ ADS ■ NC ■ N° 32/11 du 27/09/11

RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SANITAIRES

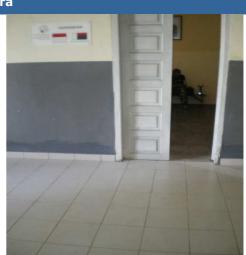
Dispensaire d'Antanimora

Le Consulat a consacré depuis 2007 une tranche annuelle de 5.000.000 Ariary pour la réhabilitation du CSB 2 d'Antanimora, afin d'offrir une meilleure qualité de soins aux personnes qui y sont admises, notamment les fonctionnaires de Police, et leurs proches familles. Ce dispensaire participe également aux activités recommandées par l'Etat telle que la vaccination des enfants.

La tranche de 2010 a été affectée à la rénovation du bureau du Médecin-Chef (carrelage, châssis vitré, peinture), les travaux ayant été réalisés début 2011. La réhabilitation s'est poursuivie avec une nouvelle tranche en 2011 ayant permis la rénovation du bureau du médecin adjoint et celle de la salle informatique.

■ Ar 5.000.000

N° 66/11 du 21/11/11



- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

APPUI A DES ASSOCIATIONS ET ENTITES ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Consulat a collaboré depuis 2004 avec des structures associatives et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé. Ce partenariat s'est poursuivi en 2011 par le renouvellement des appuis au profit de ces structures.

Lutte contre la cataracte avec le LIONS SIGHT FIRST MADAGASCAR

Le projet de lutte contre la cécité initié par le Lions Sight First Madagascar s'inscrit dans le Programme National de Santé Oculaire, mis en œuvre par le Gouvernement Malagasy. Le projet cataracte consiste principalement à dépister gratuitement cette maladie auprès de la population et d'opérer gratuitement les personnes atteintes.

Depuis le début du projet en 1998 jusqu'à fin juin 2011, le nombre total des cataractes opérées est de 53.340, dont 5.244 opérations pour la période de juillet 2010 à juin 2011 qui se sont déroulées dans 20 hôpitaux publics et cliniques privées.

Depuis 2004, le Consulat apporte une contribution annuelle à ce projet dont 4.125.000 Ariary au titre de l'année 2011.

■ Ar 4 125 000 ■ N° 33/11 du 20/09/11

Cette contribution a été complétée par la remise d'un carton de lunettes pour le projet « Réfraction – Lunettes » du LSFM, dont l'objectif est d'examiner la vue des enfants d'âge scolaire, des ouvriers des entreprises industrielles et des adultes en général ainsi que la fourniture de lunettes à prix abordables pour la population à faible revenu.

■ ADS ■ NC ■ N°60/11 du 04/11/11



Dépistage de cataracte à Anosibe An'ala



Consultation d'un élève par un réfractionniste LSFM

Appui en matériels et consommables à l'Association ANYMA

ANYMA (Arovy Ny Marary ou Protégez les malades). Cette association a comme vocation de valoriser les relations soignés/soignants, accompagner les familles des malades et les cas sociaux, et offrir un hébergement pour les familles des malades. Elle prend en charge la nourriture, le vestimentaire et les soins médicaux de centaine d'enfants hospitalisés au sein du CHU JRA.

Ce partenariat concerne la fourniture de divers matériels que l'association affecte à son Foyer accueillant les familles des malades, à divers services du CHU JRA et à la pharmacie de cet hôpital par le biais de la Sœur Anne-Claire ESQUILLAN, Responsable de l'association et également Responsable de la pharmacie du CHU HJRA.



Lit remis par ANYMA au service oncologie du CHU JRA

En 2011, trois conventions ont été signées à cet effet concernant la remise de lots importants de matériels et équipements divers comprenant notamment des lits médicalisés, matelas, linges de maison, compléments nutritionnels Nutricia, fauteuils roulants, matelas pour enfant, livres, jouets, matériels de cuisine, chutes de tissus, divers consommables médicaux.

■ ADS ■ NC

■ N°02/11 du 24/01/11, 19/11 du 19/05/11 et 63/11 du 25/11/11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Remise de matériels et consommables à l'Association « POUR QUE VIVE MAROALA »

La collaboration avec cette association s'est poursuivie en 2011 par la remise de matériels et équipements médicaux dont 14 lits médicalisés avec matelas, 10 concentrateurs d'oxygène, 1 mammographe, 1 table d'accouchement, 1 échographe, 1 table d'opération, divers matériels dentaires.

Créée dans le but d'améliorer les milieux environnementaux du Centre Hospitalier de Marovoay de la province de Mahajanga et les CSB environnants, l'association « Pour que vive Maroala » remet par la suite ces matériels au profit de ces structures sanitaires. Le matériel de mammographie a notamment été offert au CHU de Mahajanga.



Lits et matelas pour le dispensaire d'Ampijoro

ADS

NC

■ N°12/11 du 03/05/11, 62/11 du 24/11/11

Equipements et matériels médicaux pour le Centre National de Formation Professionnelle des Personnes en Situation de Handicap

Créé en 1990, le CNFPPSH a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement sur les droits des personnes en situation de handicap en matière de formation professionnelle et d'intégration sociale.

Le centre compte 136 membres, et il leur a été remis des fauteuils roulants, paires de béquilles, et quelques consommables médicaux. Ainsi, les béquilles ont été attribuées aux apprenants, les fauteuils roulants sont utilisés dans l'atelier menuiserie-bois et au service médicosocial du Centre.

Ci-contre : un fauteuil roulant en utilisation dans l'atelier menuiserie-bois du Centre

ADS

■ NC

■ N°24/11 du 09/05/11



Service Médico-social de l'Université de Tana

Suite à la demande des responsables de l'Université d'Antananarivo, le Consulat a doté le Service Médico-Social de l'Université d'un lit métallique avec matelas, potence et de quelques consommables médicaux.

ADS

NC

■ N°08/11 du 21/09/11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Education / Formation

Les appuis aux structures privées et publiques dans le domaine de l'éducation se sont poursuivis en 2011 ; ces actions concernent essentiellement l'éducation de base, le soutien d'activités éducatives et la formation professionnelle.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EDUCATION DE BASE

Comme par les années précédentes, le Consulat a fourni des matériels pédagogiques au profit de quelques écoles, collèges et lycées, tandis que l'appui financier à des structures œuvrant dans ce secteur a été reconduit. Par ailleurs, une EPP (école primaire publique) a été réhabilitée partiellement.

Matériels pédagogiques au profit de quelques établissements scolaires

Remise de livres et fournitures scolaires

En collaboration avec l'association « ADS » et afin de pallier au manque de moyens à même d'assurer une éducation de base de qualité dans les écoles, divers fournitures, équipements scolaires et livres ont été fournis à un certain nombre d'écoles publiques et privées depuis 2004.

Deux écoles en ont bénéficié en 2011 :

- l'école La Fontaine Morondava qui a reçu des jouets et des fournitures scolaires ;
- l'EPP de Foulpointe avec des fournitures scolaires, ballons de foot, rugby et basket, jeux et vêtements.



Ecole La Fontaine à Morondava



EPP Foulpointe

Par ailleurs, 8 autres écoles ont reçu un lot de bandes dessinées des Editions ADONIS – collection « Romans de toujours ». Ces ouvrages sont distribués au profit des établissements scolaires publics par le Consulat depuis 2008 :

- le CEG Analamahitsy
- le Lycée Mantasoa
- le Lycée Andramasina

- le Lycée Ambohimanambola
- le CEG Ambohijanaka
- le CEG Sabotsy Namehana



Centre de documentation du CEG SabNam



Elèves du Lycée Mantasoa

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Dotation en matériels informatiques pour des collèges et lycées publics

Afin que les élèves scolarisés dans les établissements publics puissent s'initier à l'informatique, le Consulat a lancé en 2006 un programme de dotation en matériels informatiques en faveur des collèges et lycées publics.

Entre 2006 et 2010, 33 établissements scolaires publics dont 25 CEG et 8 Lycées, implantés dans la ville d'Antananarivo et ses alentours, ont ainsi bénéficié d'ordinateurs complets, grâce auxquels ils ont pu prodiquer pour la première fois des cours d'informatique aux élèves.

En 2011, quatre autres écoles en ont été dotées :

- CEG Sabotsy Namehana (1.052 élèves): 6 ordinateurs complets,
- CEG Tanjombato (832 élèves): 5 ordinateurs complets,
- CEG Andoharanofotsy (1.800 élèves): 4 écrans et 5 unités centrales

CEG Anosizato (596 élèves) : 1 ordinateur complet.







CEG Andoharanofotsy

CEG Tanjombato

CEG Sabotsy Namehana

Reconduction des appuis financiers aux associations partenaires

Appui au fonctionnement du Collège privé initié par l'association « FFMM »

Ayant comme principal objectif la scolarisation d'enfants issus de familles nécessiteuses, cette association a initié l'ouverture d'un Collège privé en 2006, grâce auquel des enfants qui ont réussi leur certificat de fin d'études primaires mais qui n'ont pas été admis au CEG faute de place ou pour avoir échoué à l'examen d'entrée en 6ème, ont pu poursuivre leur cursus scolaire.

Le Consulat appuie cette école depuis son ouverture en une contribution annuelle octroyant permettant d'améliorer l'infrastructure et d'équiper l'école en divers mobiliers scolaires.

L'effectif étant passé de 120 à 686 en 5 ans, et bien que de nouvelles salles de classes aient été construites, le collège est amené pour l'année scolaire 2011-2012 à louer d'autres salles de classes. Le nouvel appui du Consulat est ainsi principalement affecté à cette location.



Une classe avec le Directeur de l'école, un professeur et la présidente de l'association (au centre)

■ Ar 3.025.000 ■ N° 27/11 du 21/08/11

Appui au programme « Education primaire » de « La Maison d'Aïna »

L'association « La Maison d'Aïna » œuvre pour l'amélioration des conditions de vie de familles et d'enfants les plus défavorisés, plus particulièrement auprès des populations fragilisées en milieu rural ou enclavé de la ville d'Ambatolampy, à 70 km au sud d'Antananarivo.

Les actions concernent entre autres l'éducation, notamment à travers une structure scolaire primaire initiée par l'association, au sein de laquelle tous les élèves bénéficient d'un programme alimentaire, médical et scolaire gratuit.

Afin de poursuivre le partenariat initié depuis 2007, un nouvel appui financier a été octroyé afin d'assurer les visites médicales systématiques des 189 élèves inscrits, les consultations et l'achat des médicaments des élèves malades.

Ar 2.750.0000

N° 31/11 du 16/09/11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Réhabilitation partielle de l'EPP Faravohitra

L'infrastructure de cette Ecole Primaire Publique est composée d'une grande bâtisse qui date de 1904 et d'un bâtiment composé de salles de classes construites en 1955 ; tous deux dans un état de délabrement.

A la demande des responsables du Fokontany et de ceux de l'école, le Consulat a pris en charge la réhabilitation du bâtiment abritant 5 salles de classe où sont scolarisés quelques 112 élèves. Le modeste financement a permis de rénover la peinture de 4 salles de classe et de la façade extérieure, et de confectionner des tableaux noirs dans les 5 salles de classe.







Salle de classe repeinte et nouveau tableau noir

■ Ar 3.000.000

Nº 09/11 du 18 mars 2011

Soutien d'activités éducatives et de formation professionnelle

Comme par les années précédentes, le Consulat a poursuivi le soutien à la formation professionnelle ainsi que des activités éducatives à destination d'enfants et d'adolescents en situation précaire.

Formation de travailleurs sociaux avec l'Institut Supérieur de Travail Social

De 2005 à 2010, le Consulat soutient la formation d'animateurs sociaux dispensée par l'Ecole de Service Social devenue en 2009 l'Institut Supérieur de Travail Social. Il s'agit de l'unique établissement de formation professionnelle de Travailleurs Sociaux, Animateurs Sociaux et Assistants Sociaux à Madagascar.

A la fin de l'année 2010, l'Institut a mis en place un projet d'accompagnement pour une cinquantaine de mères et enfants vulnérables en vue de leur réinsertion sociale. Ce projet a pour objectif d'accompagner les femmes dans leur recherche d'autonomie dans la vie familiale et sociale, et fait partie de l'application des cours prodigués aux étudiants de travail social.

Les fonds alloués au titre de l'année 2011 sont destinés à améliorer les différentes structures d'accueil liées à ce projet, notamment l'acquisition de matériels informatiques et de mobiliers.



Signature de la nouvelle convention 2011 entre Sœur Olga PHAN VAN HIEN, Directrice Générale de l'ISTS et Monsieur Cyril JUGE, Consul.

- Ar 4.950.000
- N° 35/11 du 29/09/11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Appui financier au Centre de rééducation et de réinsertion pour jeunes délinquants à Anjanamasina

L'association « ASPE » - « Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance » a pour objectif d'offrir un cadre favorable à la prise en charge de jeunes garçons condamnés par la justice et admis au Centre de rééducation de jeunes délinquants à Anjanamasina.

Le partenariat avec cette association a commencé en 2008 et a permis la mise en place d'un élevage de volailles, l'achat de 2 ordinateurs et d'un projecteur, et la mise en place d'une pisciculture pour compléter la formation de ces jeunes, en vue de leur réinsertion sociale et professionnelle.

Pour l'année 2011, la contribution du Consulat est allouée à l'appui et au renforcement des capacités des éducateurs spécialisés du Centre.



Les jeunes du centre d'Anjanamasina

Ar 2.750.000

■ N° 38/11 du 21/10/11

Appui a la Formation Professionnelle pour enfants et adolescents en difficulté

Centre Sacré Cœur Ambatolampy

Fondé par la congrégation du Sacré-Cœur à laquelle appartient le Frère Romain Légaré, le centre Sacré Cœur est un centre de formation professionnelle ayant pour vocation de former les jeunes défavorisés dans de nombreux domaines: menuiserie, informatique, mécanique, appareillage, couture et confection, promotion féminine, agriculture et élevage.

L'Association Développement et Solidarité et le Consulat l'appuient conjointement depuis 2004 par la fourniture de matériels et équipements divers destinés à soutenir les diverses branches d'activités du Centre. 140 jeunes sont formés actuellement au Centre de formation lui-même et 350 élèves suivent leur parcours scolaire au collège du même établissement.



Le Frère Romain avec un jeune du Centre d'appareillage

Matériels remis en 2011 :

- centre d'appareillage: four pour fabrication de prothèses en polypropylène, lot de prothèses, chaises roulantes,
- promotion féminine : lot de tissus et de vêtements, laine,
- collège : fournitures scolaires, jeux, matériels de sport
- Orphelinat : linges de maison, couvertures.
- ADS NC N° 64/11 du 14/11/11, N° 68/11 du 14/11/11

Congrégation des Sœurs du Christ

Depuis son existence d'une trentaine d'année, la congrégation des « Sœurs du Christ » dispose de 14 centres de développement dans toute l'île, qui offrent des formations en métier à 280 jeunes démunis accueillis au sein de ces centres, à savoir la formation en élevage, agriculture et couture. Des lots de vaisselles, livres, machines à coudre leur ont été remis en 2011 afin d'équiper les centres de formation à Ambatolampy et à Betsiholany.

■ ADS ■ NC ■ N° 13/11 du 17/10/11 et 47/11 du 17/10/11.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Soutien aux enfants

Les appuis du Consulat visent également l'amélioration des conditions du quotidien des enfants, et en particulier de ceux qui sont atteints en situation de handicap ou de grande précarité.

ENFANCE HANDICAPÉE

Appui aux activités pour jeunes handicapés mentaux de l'Association RIANALA



Jeux collectifs sur la plage de Majunga

■ Ar 2.750.000 ■ N° 28/11 du 08/08/11

Fondée à l'initiative d'un Père Jésuite, le Père Gérard Türk, l'association RIANALA a pour vocation de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie de jeunes en déficience mentale par la vie d'équipe et la co-éducation avec des jeunes valides.

Avec ses 60 membres dont 38 handicapés et 22 valides, l'association a comme principale activité l'organisation de sorties et de camps de vacances destinées à permettre aux jeunes handicapés d'évoluer dans un lieu d'échanges et de partage propice à leur épanouissement. Il s'agit principalement de sorties mensuelles, mini-camps trimestriels et un grand camp annuel au bord de la mer.

Le Consulat contribue annuellement depuis 2008 à la réalisation du grand camp annuel ; les frais comprenant la location de voiture, l'hébergement et les frais de visites

En 2011, les jeunes ont ainsi pu passer dix jours au bord de la mer à Majunga.

Appui au fonctionnement du centre « CAIT La Source »



Quelques élèves du centre

■ Ar 2.200.000 ■ N° 36/11 du 30/09/11

Fondé depuis plus de 20 ans par l'association APAJHMM (Association des Parents et Amis de Jeunes Handicapés Mentaux de Madagascar), le Centre d'Aide Intégré par le Travail – « CAIT La Source » a comme vocation de rééduquer et de former des enfants, adolescents et jeunes atteints de handicap mental (trisomie 21, autisme, retard intellectuel) pour leur permettre une meilleure intégration sociale, culturelle et économique. Une cinquantaine d'élèves de 8 à 25 ans y suivent un cursus scolaire adapté à leur handicap, et le Consulat soutient le fonctionnement du centre depuis l'année scolaire 2009-2010.

Cet appui a été reconduit annuellement depuis. Comme par les précédentes années, la contribution permettra de prendre en charge une partie de la rémunération des 6 éducateurs du centre pour l'année scolaire 2011-2012.

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Appui au fonctionnement du Centre Sembana Mijoro (CSM)



Section des grands



Section des petits

Le Centre a été créé en 2003 par des personnes handicapées physiques, et œuvre pour l'insertion scolaire et professionnelle d'enfants et jeunes handicapés physiques. L'objectif principal est d'aider ces personnes à se prendre en charge, par la voie de l'éducation et de la formation.

Parmi les réalisations de l'association depuis son existence, on peut notamment citer le placement de jeunes dans les entreprises, la mise en œuvre d'activités de sensibilisation dans les 6 provinces de Madagascar, la mise en place d'un Atelier protégé ayant permis à des jeunes handicapés d'avoir un emploi stable et la mise en place d'un centre d'apprentissage à Ambohibao pour les enfants dont le handicap ne permet pas de suivre une scolarisation dans les écoles ordinaires.

Une première subvention a été accordée en 2010 pour assurer certaines dépenses de fonctionnement du centre d'apprentissage d'Ambohibao. Pour l'année scolaire 2010-2011, 21 élèves ont été accueillis dont 12 infirmes moteurs cérébraux (IMC) et 9 enfants atteints de retard mental moins sévère avec trouble d'élocution et petite déformation physique. Cet appui a été reconduit pour 2011-2012.

■ Ar 3.000.000 ■ N° 51/11 du 27/10/11

ENFANCE PRÉCAIRE

Participation à l'amélioration de l'infrastructure du centre d'accueil « Aina Enfance et Avenir »

Accueillant 54 enfants mineurs âgés de 8 mois à 17 ans, le centre « Aïna Enfance et Avenir » a été construit par l'association du même nom dont la vocation est l'amélioration de la vie quotidienne d'enfants malgaches démunis par le biais de parrainage d'enfants, de la mise en place d'activités extrascolaires et d'une structure adaptée aux besoins des enfants. Le centre prend notamment en charge la scolarisation, l'alimentation, les soins de ces enfants et les accompagne dans leur projet de vie afin de leur permettre d'acquérir des capacités d'adaptation aux exigences de la société.

Ci-contre : fosse septique en construction



Depuis 2008, le Consulat participe à l'équipement et à l'amélioration de l'infrastructure du centre « Aïna Enfance et Avenir » situé à Malaza Ampitatafika. La contribution au titre de l'année 2011 a servi au financement des travaux de construction de la fosse septique du centre. Cette contribution a été complétée par la remise de 2 lits et 3 matelas pour bébé.

■ Ar 2.750.000 ■ 30/11 du 28/09/11 et 67/11 du 29/11/11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Partenariat avec I'ONG « AMADEA »

Œuvrant à Madagascar depuis une vingtaine d'années, l'ONG « Enfance et Développement à Madagascar » déploie ses activités dans plusieurs domaines dont l'aide aux centres d'accueil et institutions pour enfants, l'éducation et la formation (écoles préscolaires et primaires), la construction et l'aide à la gestion de nouveaux orphelinats.

Le partenariat démarré en 2005 avec l'ONG a permis au Consulat de participer dans l'équipement et la réhabilitation de 2 centres d'accueil de l'ONG situés à Mahambo Fénérive Est et à Antsirabe, et dans la construction d'une école préscolaire à Mahambo.

Une nouvelle subvention a été accordée en 2011 afin de poursuivre la rénovation des sanitaires du Centre d'accueil de Mahambo.

■ Ar 5.000.000 ■ N° 25/11 du 29/06/11



Une partie des sanitaires rénovés

Appui au fonctionnement de l'orphelinat « Henintsoa »

Cet orphelinat accueille une trentaine d'enfants âgés de 8 mois à 18 ans et prend notamment en charge la nourriture, l'hébergement et la scolarisation de ces enfants dans les écoles environnantes.

Le Consulat participe chaque année depuis 2008 aux frais de fonctionnement de l'orphelinat, notamment dans la prise en charge partielle du loyer, l'eau et l'électricité, l'écolage des enfants et l'acquisition de mobiliers.

Cet appui a été reconduit en 2011 et a permis aux responsables d'acheter un congélateur, 2 armoires, et de régler une partie des dépenses en eau et en électricité.

■ Ar 2.750.000 ■ N° 29/11 du 18/08/11



Fournitures diverses pour des centres d'accueil et orphelinats

Centre EDSR



Le Centre Enfants Du Sourire Réunion est un orphelinat basé à Ambatolampy, géré par la congrégation des Sœurs du Christ. Il accueille et scolarise une soixantaine d'enfants et bénéficie depuis 2004 d'un soutien régulier de la part de l'ADS et du Consulat de Monaco en termes de matériels, fournitures et équipements.

En 2011, il lui a été remis notamment des vêtements pour enfants, couvertures, linges de maison, tenues de sport, une machine à coudre et des jouets

■ ADS ■ NC ■ N° 15/11 du 28/06/11 et N°48/11 du 13/10/11

Orphelinat « Akany Solofo »

Ouvert depuis 1987, cet orphelinat accueille 244 enfants orphelins et vulnérables âgés de 3 à 22 ans. Il assure la nourriture, le vestimentaire, les soins médicaux, la scolarisation et l'insertion socioprofessionnelle de ces enfants. Certains d'entre eux suivent leur cursus scolaire au sein de l'orphelinat qui possède une classe préscolaire et des classes primaires. D'autres sont orientés dans les écoles environnantes.

Des livres, fournitures scolaires et consommables médicaux ont été remis pour équiper le centre.

■ ADS ■ NC ■ N° 14/11 du 24/05/11 et N° 65/11 du 16/11/11

- Partenaire
- Montant investi
- Référence convention

Lutte contre la pauvreté et Sport

Contribution financière pour l'Association « ASA »

Le Consulat soutient depuis 2009 les actions sociales de l'association « ASA » (Ankohonana Sahirana Arenina ou Familles en grande précarité et réhabilitées) ayant comme vocation l'accueil et la réinsertion de familles sans-abri exclues ou en voie de marginalisation, afin de les aider et les accompagner à recouvrer dignité et autonomie.

L'appui du Consulat s'est concentré dans l'amélioration de l'infrastructure du Domaine Saint François, structure d'accueil de l'association (construction des sanitaires, rénovation et extension du poulailler, du chalet de restauration et de la cour). Ce domaine participe activement à la réinsertion des familles en mettant à leur disposition une partie de ses terres cultivables.



Un père de famille bénéficiaire avec les zébus

En 2011, la subvention a servi à l'acquisition d'un toboggan pour l'aire de jeux, de deux zébus et d'une charrue pour la ferme du Domaine.

Ar 2.750.000

■ N°37/11 du 27/10/11

Matériels pour le Foyer Saint Alphonse

Des machines à écrire et des matériels informatiques ont été remis au Foyer Saint Alphonse à Vondrozo – Farafangana dans la région Sud-Est de Madagascar. Les prêtres qui gèrent le Foyer apportent un développement constant au profit de 50 enfants dans les 17 communes de cette région dans le but d'apprendre à ces enfants à lire et à écrire.

■ ADS ■ NC ■ N° 16/11 du 28/04/11

Participation à la réhabilitation du stade de Malacam

A l'initiative du Ministère de l'Aménagement du Territoire, toutes les infrastructures du stade de rugby de Malacam ont été réhabilitées pour un montant total de 100.000.000 MGA. La participation financière du Consulat a servi à la réalisation des travaux de peinture du gradin. L'objectif était de mettre aux normes ce stade dans lequel se déroule la majorité des matchs de rugby de la capitale ; et afin que ce stade puisse accueillir un grand match international dans le cadre de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations.





Le stade réhabilité

■ Ar 10.000.000

N° 17/11 du 23/05/11

ANNEXES

RÉSUMÉ SUCCINCT DES ACTIONS DU CONSULAT DE 2004 A 2011

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées	Matériels significatifs fournis
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI: 5.000 € - MAP: 4.971 € - BNP PARIBAS: 1.000 € - Mr Goldscheider: 494 € - GHL Sarl: 10.000.000 FMG	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1	 Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés; Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI: 5.000 € - MAP: 7.971 € - BNP PARIBAS: 1.493,30 € - Mr Yves David: 483,95 € - Mr C. Blanchy: 50 € - GHL Sarl: 3.000.000 MGA - GMM SA: 2.000.000 MGA - FTHM: 3.000.000 MGA - BMOI: 2.513.250 MGA - Océane Aventure: 1.500.000 MGA	19 dont: - Santé: 9 - Lutte contre la pauvreté: 6 - Education: 3 - Sport: 1	 Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés; 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI: 5.000 € - BNP PARIBAS: 1.635,65 € - MAP: 4.971 € - BMOI: 3.000.000 MGA - GHL Sarl: 3.000.000 MGA - GMM SA: 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet: 78,3 €	26 dont: - Santé: 18 - Education: 4 - Lutte contre la pauvreté: 2 - Sport: 1 - Sécurité publique: 1	 Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés; Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation professionnelle.
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- DCI: 19.950 € - BNP PARIBAS: 1.782,88 € - MAP: 5.000 € - FTHM: 3.000.000 MGA - BMOI: 3.000.000 MGA - GMM SA: 3.000.000 MGA - BONNET & FILS: 5.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa: 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4	 Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, couveuses, amplificateur de brillance, lits médicalisés, lits-cages pour maternité, matériels de cabinet dentaire, fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux; Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- DCI: 13.000 € - BNP PARIBAS: 1.992,27 € - MAP: 5.000 € - BAUD & DAVID: 959,64 € - Victorien Goldscheider: 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY: 1.079,46 € - FTHM: 3.000.000 MGA - BMOI: 3.000.000 MGA - PMU M/car: 2.400.000 MGA - BONNET & FILS: 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI: 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa: 6.000.000 MGA	67 dont: - Santé: 32 - Education: 27 - Soutien aux enfants: 3 - Sport et culture: 3 - Coopération institutionnelle: 2	 Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, échographes, colonne vidéo endoscopie complète, ECG, table d'opération avec accessoires, négatoscope, couvertures, défibrillateur, table d'examen, fauteuils pour handicapés, pèse-bébé, compléments nutritionnels, vêtements équipes médicales, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux; Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, matériels et équipements de sport, divers matériels pour écoles et centres de formation.

2009	21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	- DCI: 15.500 € - MAP: 5.000 € - 6 sociétés de M. BALY: 1.200 € - FTHM: 2.000.000 MGA - BMOI: 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa: 7.000.000 MGA	88 dont: - Santé: 42 - Education: 27 - Soutien aux enfants: 17 - Lutte contre la pauvreté: 2	 Lits d'hôpitaux, monitoring fœtal, pèse-bébé, matériels orthopédiques, appareils de réanimation, appareils de ventilation, échographes, négatoscopes, table d'examen, table d'accouchement, vêtements hospitaliers, divers mobiliers et consommables médicaux; Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation; Couvertures pour enfants des quartiers défavorisés de la capitale.
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA (26.772,42 €)	- DCI: 13.000 € - BNP PARIBAS: 1.989,56 € - MAP: 5.000 € - BAUD & DAVID: 890 € - 6 sociétés de M. BALY: 1.500 € - BMOI: 3.000.000 MGA - PMU M/car: 3.000.000 MGA - BONNET & FILS: 2.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa: 3.000.000 MGA - Océane Aventure: 1.300.000 MGA	114 dont: - Santé: 31 (+3 FAAM) - Education: 67 - Soutien aux enfants: 10 - Lutte contre la pauvreté: 3	 Lits d'hôpitaux, échographes, extracteurs d'oxygène, négatoscopes, tables d'examen, tables d'accouchement, appareil radio, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux; Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation; Equipements sportifs pour les écoles.
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA (30.769,37 €)	- DCI: 13.000 € - BNP PARIBAS: 1.989,37 € - MAP: 5.000 € - BAUD & DAVID: 980 € - 6 sociétés de M. BALY: 1.800 € - FTHM: 2.000.000 MGA - BMOI: 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA: 5.000.000 MGA - SANIFER: 5.000.000 MGA - JB: 3.000.000 MGA - SMIP SA: 5.000.000 MGA	68 dont: - Santé: 32 - Education: 22 - Soutien aux enfants: 11 - Lutte contre la pauvreté: 2 - Sport: 1	 Scialytiques pour bloc opératoire, table d'opération, mammographes, appareil radio, négatoscopes, concentrateurs d'oxygène, matériels dentaires, lits d'hôpitaux avec matelas, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux; Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.